

Dangers quotidiens

LA VIOLENCE ARMÉE HORS CONFLIT

Entre 2004 et 2009, environ 526 000 personnes mouraient chaque année des suites de violence, mais seules 10% d'entre elles répondaient aux critères de décès directement imputables à des conflits. Or, traditionnellement, la communauté internationale a concentré son attention sur les guerres interétatiques ou civiles, bien que des travaux de recherche universitaires aient souligné que, depuis 2005, les guerres entre États ne représentent plus qu'une petite partie des conflits armés.

L'expression *post-conflit* s'est répandue à la fin de la guerre froide. Cependant, dans la mesure où un conflit armé n'aboutit pas toujours à une issue claire, comme une victoire militaire ou un accord de paix, il est parfois difficile d'identifier le commencement de la période de *post-conflit*, en particulier lorsque la violence armée continue à sévir.

La violence armée qui sévit dans une situation ne relevant ni d'un *conflit*, ni d'un *post-conflit*, est généralement qualifiée de situation *hors conflit*.

La violence armée qui sévit dans une situation ne relevant ni d'un *conflit*, ni d'un *post-conflit*, est généralement qualifiée de situation *hors conflit*. Le concept de violence armée hors conflit recoupe un grand nombre de secteurs, allant de la justice pénale à la santé publique, et comprend des événements violents susceptibles d'être catégorisés selon la *motivation* du contrevenant (ex : politique ou économique), le *contexte* (ex : domestique ou urbain), le type de *victime* ou de *contrevenant*, ou la *relation* qu'ils entretiennent (ex : violence sexiste ou criminalité organisée). La définition de la violence armée hors conflit présente des similitudes avec la définition de termes comme *crise* et *situations de fragilité*.

Si l'accès aux armes n'engendre pas la violence armée en soi, il convient de noter que les civils possèdent près de 75 % des quelque 875 millions d'armes à feu détenues dans le monde, selon l'estimation du Small Arms Survey. Les gangs et groupes armés

non étatiques ne détiennent qu'un petit nombre de ces armes (à peine 1,3 %). Les arsenaux des forces armées et de police nationales représentent moins d'un quart des stocks mondiaux.

Selon les estimations, 42 à 60 % de la violence mortelle dans le monde est commise avec des armes à feu. Pour chaque personne tuée avec une arme à feu, au moins trois personnes survivent à des blessures par balle. La grande majorité des morts violentes se produisent dans des pays et territoires qui ne sont pas considérés comme étant en situation de conflit ou de post-conflit.

La grande majorité des morts violentes se produisent dans des pays et territoires qui ne sont pas considérés comme étant en situation de conflit ou de post-conflit.

La violence armée hors conflit englobe divers acteurs armés et différentes formes de violence. Les acteurs armés comprennent des individus et des groupes ayant accès aux armes. Ces groupes varient selon leur taille, affiliation et structure.

Les relations entre acteurs armés et types de violence armée peuvent évoluer dans le temps, dans la mesure où les acteurs armés sont susceptibles d'être impliqués dans plusieurs formes



Roses montrant le visage des victimes de la fusillade de l'école élémentaire de Sandy Hook à Newtown (Connecticut), janvier 2013.
© Timothy Clary/Photo AFP

de violence. En outre, les différents types de violence armée peuvent se chevaucher, interagir et se renforcer mutuellement. Dans les pays où la violence armée est endémique, la violence organisée à grande échelle peut coexister aux côtés de la violence criminelle, les violations des droits de l'homme, les attentats, ainsi que différentes formes de violence interpersonnelle.

Il est généralement admis que l'État doit conserver le monopole sur l'utilisation légitime de la force en vue de garantir à ces citoyens un certain degré de sécurité physique. Les États peuvent décider de déléguer ou sous-traiter l'utilisation de la force à d'autres entités, telles que des sociétés de sécurité privée. Parfois, des groupes rebelles, des gangs et d'autres organisations criminelles compromettent le monopole de l'État, ce qui entraîne souvent la perte de la capacité de l'État à contrôler la violence sur une partie ou l'ensemble de son territoire.

Les gouvernements peuvent aussi abuser de leur position monopolistique en matière d'utilisation de la force, en dirigeant la violence contre leurs citoyens à des fins politiques. La faiblesse des institutions et le mauvais fonctionnement de l'État de droit portent préjudice à la légitimité d'un État et à la confiance des citoyens. Dans de telles situations, ces derniers peuvent chercher à assurer leur propre sécurité, souvent en se procurant des armes, en soutenant des forces locales d'auto-défense ou en refusant de se désarmer. Ces étapes peuvent engendrer une spirale descendante, dans laquelle des acteurs privés violents étendent leur pouvoir au détriment des gouvernements.

Le désir d'obtenir l'accès à la terre et aux ressources naturelles a longtemps été un moteur de la violence armée. En effet, les relations entre terre, territoire et communauté sont essentielles pour comprendre la violence armée hors conflit. De manière générale, plus un groupe est organisé, plus il cherchera à dominer le territoire. Les groupes hautement organisés utilisent la violence pour asseoir et conserver leur pouvoir. Les groupes qui entretiennent des liens étroits avec leurs communautés, tels que les *pandillas* au Nicaragua, utilisent la violence plus modérément et assurent parfois la sécurité des communautés au sein desquelles ils opèrent, que ce soit de manière formelle, en tant que sociétés de sécurité privée, ou informelle. En revanche, les groupes d'origine transnationale (ex : les *maras* en Amérique Latine) sont souvent moins limités quant au recours à la violence.

Que la violence soit liée à un « conflit armé », un « post-conflit » ou une situation « hors conflit », l'enjeu qu'elle revêt dépasse les questions sémantiques. Les populations impliquées dans un conflit armé clairement défini peuvent avoir accès à des ressources internationales qui seront pourtant niées à d'autres en l'absence d'une caractérisation explicite du conflit qui se joue. Plus particulièrement, l'appellation « conflit armé » peut déclencher une intervention du Conseil de sécurité de l'ONU, le déploiement de missions de maintien de la paix internationales et la fourniture d'aide.

Or, les États qui sont confrontés à des niveaux élevés de violence armée *bors-conflit* sont souvent livrés à eux-mêmes pour lutter contre ce fléau, qu'ils disposent ou non des instruments ou moyens nécessaires. Pour faire face à ces problèmes, certains pays ont déclaré « la guerre » aux groupes criminels organisés, par exemple en employant des tactiques militaires visant à juguler la menace. Ces mesures peuvent cependant aboutir à une escalade de la violence.

De nouvelles pratiques se développent dans le traitement de la violence armée hors conflit, notamment des déploiements humanitaires vers des zones non conflictuelles et l'octroi du statut de réfugié à des personnes fuyant le recrutement forcé exercé par les gangs. Néanmoins, les initiatives multilatérales et multisectorielles, telles que la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement visant à réduire la violence armée tant dans les contextes conflictuels que non conflictuels, ne font que commencer à jouer un rôle à cet égard. ■